**Commission Activités péri et extrascolaires et Affaires scolaires**

**17 mai 2018 – 16h00 - CCPR**

Présents : Mme Morin Monique, M Bouquet Claude, Mme Mouche Virginie, M Duprat Jean Louis, M Charazac Jean Bernard, M De Vilmorin Hervé, Mme Ducoup Corinne, M Constant Joël, M Terrienne Rémy, M Lachaud Patrick, Mme Boineau Serrano, M Boniface Fabrice, M Nauleau Jérémy, Mme Deromas Fabienne, Mme Gendron Sophie, Mme Cabirol Calvel Fabienne, Mme Jama Nadia, Mme Mortier Julia.

Excusés :

Ordre du jour :

* Harmonisation tarifs périscolaires
* Mise en place d’un groupe de travail sur le projet éducatif
* Projets du secteur adolescents
* Eté 2018
* Tarifs camps et mini camps
* Festidrôle
* Présentation du projet d’un stagiaire
* Subventions

- Ecoles

- Ribcar

 - Questions diverses

 -------------------------------------------------------------------

**1 / Harmonisation des tarifs périscolaires**

La dernière phase d’harmonisation des tarifs périscolaires est prévue pour la rentrée 2018-2019.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Quotient familial (en euros)** | **Tarif mensuel 1 enfant** | **Tarif mensuel 2 enfants** | **Tarif mensuel 3 enfants** | **Tarif occasionnel journée** |
| 1401 et + | 26.50€ | 46.50€ | 59.00€ | 4.50€ |
| 901 à 1400 | 25.00€ | 44.00€ | 56.00€ | 4.00€ |
| 623 à 900 | 22.50€ | 39.50€ | 51.00€ | 3.50€ |
| 0 à 622 | 20.00€ | 35.00€ | 45.00€ | 3.00€ |
| RSA socle | 7.00€ | 12.00€ | 16.50€ | 1.00€ |

L’harmonisation des tarifs péri et extrascolaires se sera donc fait sur 5 ans sans opposition majeur de la part des usagers. Les plus impactés ont été les habitants du territoire de l’ancienne CCV : pour eux les tarifs périscolaires ont largement augmenté alors que ceux de l’extrascolaire ont légèrement baissé.

Les modes de fonctionnement ont aussi été harmonisés : goûter, petit déjeuner, horaires…

Tous nos accueils fonctionneront désormais suivant les mêmes règles.

**2 / Mise en place d’un groupe de travail sur le projet éducatif**

Qu’est qu’un projet éducatif ?

Projet fixant les objectifs et les modalités d’application en matière d’éducation. Il sert de base à l’élaboration des projets pédagogiques mis en place dans nos différentes structures.

Nous fonctionnons actuellement à partir d’un projet éducatif élaboré en 2014. Nos pratiques ayant été harmonisées, notre fonctionnement étant stabilisé, il conviendrait de revoir ce projet afin d’en faire l’évaluation et peut être revoir nos objectifs éducatifs en fonction des bilans des différentes structures.

Nous proposons de constituer un groupe de travail de 10 personnes maximum pour préparer un document qui pourra être finalisé en 2019 avec la participation du Pays de St Aulaye.

Ce projet pourrait s’appliquer à l’ensemble des domaines d’intervention de la CCPR : enfance jeunesse, adolescence, culture, sports…

* Que voulons-nous pour nos enfants et nos jeunes ?
* Quelle organisation ?
* Quels moyens ?

**3 / Projets du secteur adolescents**

Nadia Jama, responsable du secteur adolescents est revenue de son congé maternité en mars.

Epaulée par 2 animateurs de l’équipe d’animation, elle a organisé les projets pour l’année 2018.

Pour cet été plusieurs animations sont prévues :

* Raid sportif sur deux jours sans nuitée avec les éducateurs sportifs Karim et Sabrina :
* 10 juillet « De l’eau au vent » : Balade des moulins 28 Km en VTT de Beauclair à la Tour Blanche. L’après-midi Géocatching Terre Aventura mis en place par l’OT
* 11 juillet « Du vent à l’eau » Balade des moulins 28 Km en VTT de La tour Blanche à Beauclair. L’après-midi Canoë avec arrivée à Villetoureix.
* 22 juillet Participation de deux groupes au Raid en Val de Dronne avec Karim et Sabrina (en partenariat avec l’asso Raid en Val de Dronne
* 9 août : participation à une journée sport à la Roche Chalais avec les ados du secteur de St Aulaye

Le secteur ados renforce le partenariat avec l’Espagne à travers deux projets Camp :

* Un groupe de 30 jeunes s’est mobilisé pour partir en séjour à Arrigoriaga, près de Bilbao, pour une semaine du 15 au 21 juillet. Afin d’aider au financement de ce séjour ils mènent des actions d’autofinancement sur les marchés, le Festidrôle, la journée autour de la musique et du concert AMP2R… (Cf. planning des actions) : vente de gâteaux, buvette… Un partenariat a été établi avec la MAM de St Méard pour encaisser les recettes de la buvette.
* Un autre partenariat avec Balmaseda, situé à 30 km de Bilbao, verra le jour sous la forme d’un accueil de groupe de 15 jeunes basques espagnols entre 12/ 17 ans, du 23 au 29 juillet à la MFR de Vanxains, 12 jeunes de notre territoire participeront à cet échange.

Il s’agit d’un échange de jeunes financé en partie par l’Europe. Des activités sportives et de découverte du territoire sont prévues.

Balmaseda devrait accueillir les jeunes français en retour, l’année prochaine.

Dans le cadre de cet échange les 24 et 25 juillet VTT, Canoë, via ferrata et Trail avec Karim et Sabrina. Le 26 juillet : journée à Bordeaux.

Ces échanges font suite aux Job Shadowing mis en place l’an dernier. En effet suite au séjour organisé pour 2 animateurs de notre collectivité à Bilbao et financé par l’Europe par le biais de Concordia, les contacts se sont multipliés. En avril deux animateurs du service ados ont participé à un séminaire sur la jeunesse à l’initiative de la structure d’accueil de Bilbao et financé par l’Europe.

Enfin, pour préparer les séjours de 2019 les jeunes organiseront dès cet été des actions d’autofinancement notamment en vendant des gâteaux pour le Fest’in et la Bodega organisés à Ribérac.

Toutes les animations seront encadrées par un ou plusieurs animateurs Nadia Jama, Gaël Jourdain, Thibault Salaha et Mathieu Sochard

**4 / Eté 2018**

En juillet 2017, l’effectif du centre de loisirs de Lisle a été très réduit. Nous proposons de n’ouvrir que 3 centres de loisirs cet été :

* Ribérac du 9 juillet au 31 août
* Tocane du 9 juillet au 30 août
* Verteillac du 9 juillet au 10 août

Les enfants du centre de loisirs de Lisle pourront être accueillis le matin à Lisle, ils seront ensuite amenés au centre de loisirs de Tocane. Le soir ils seront ramenés à Lisle.

Camps :

* Le camp à la mer se déroulera du 23 au 27 juillet 2018 à la Rochelle pour 30 enfants de 8 à 12 ans. Au programme : visite de l’aquarium, vélo, baignade. activité nautique

 Les enfants seront encadrés par 4 animateurs.

* Des mini-camps d’une à trois nuits seront organisés tout au long de l’été pour chaque tranche d’âge sur notre territoire. Ils seront organisés par les équipes d’animation.

Activités :

* 24 juillet et 14 août : Participation aux animations proposées dans le cadre de l’été actif à l’Etang de la Jemaye.
* Participation aux séances d’apprentissage à la nage gratuit et proposé par le CD à la Jemaye
* Animation autour de la photo avec Stéphane Laville avec pour objectif une exposition pendant le Festiphotos organisé par la ville de Ribérac en septembre 2018.
* Partenariat envisagé avec le festival de Musique Irlandaise.
* Veillée avec les jeunes de Balmaseda sur le thème de l’Espagne
* 10 juillet Après midi Géocatching, mis en place pour l’OT pour les 9-12 ans

**Personnel**

Cet été les équipes sont composées d’animateurs permanents en CDI ou CDD et de 12 saisonniers dont 2 stagiaires BAFA

* 112 jours sur Ribérac
* 40 jours sur Verteillac
* 40 jours à Tocane

**5 / Tarifs camps et mini camps**

Nous proposons les tarifs suivants pour le camp mer des centres de loisirs et le séjour européen pour les jeunes participant à l’échange avec Balmaseda à Vanxains.

|  |  |
| --- | --- |
| Quotient familial | Tarifs |
| 1401 € et + | 150€ |
| De 901 à 1400 € | 135€ |
| De 623 à 900 € | 120€ |
| De 401 à 622 € |  105€ |
| De 0 à 400 € |  90€  |
| Bénéficiaire RSA |  40€ |

Pour le camp en Espagne à Arrigoriaga nous proposons les tarifs suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Quotient familial | Tarifs du séjour et ados |
| 1401€ et + | 240€  |
| De 901 à 1400€ | 220€ |
| De 623 à 900€  | 200€ |
| De 401 à 622€ | 180€ |
| De 0 à 400€ | 160€ |
| Bénéficiaire RSA | 50€ |

**6 / Festidrôle**

Le Festidrôle se déroulera cette année le 26 mai sur le village de Beauclair à Douchapt. En effet les contraintes de sécurité sur Villetoureix ayant changées, il nous est apparu plus simple de l’organiser sur Beauclair. De plus le lieu nous permet une installation plus sereine.

Cette année, la manifestation ouvrira ses portes au public dès le matin à 10h.

Une inauguration de la porte, confectionnée par les enfants et les ados sur les temps Tap péri et extrascolaires, aura lieu à 11h avec les élus et les participants suivie d’un apéritif offert par la collectivité.

Tous les agents du pôle « Service à la population » seront présents : le RAM, le service des sports, la bibliothèque, l’animatrice intergénérationnelle, la référente famille et les animateurs des péri et extrascolaires participent au projet en proposant des animations pour les enfants de 0 à 16 ans.

De même des ateliers parents enfants seront proposés tout au long de la journée.

Des représentations théâtrales, résultat du travail de l’année effectué avec un groupe d’adolescents et un groupe d’enfants seront jouées mais aussi des spectacles de musique et de danse préparés par les enfants des accueils.

Cette journée sera animée par Liberté FM pour faire suite aux interventions TAP de l’année scolaire.

Le Conseil Départemental prend en charge le coût d’une structure d’escalade accessible toute la journée sur le site, l’activité sera encadrée par un intervenant du Conseil départemental. Et comme chaque année l’association AhToupie sera présente avec le « Chantier ».

**Restauration**

Des Food trucks seront sur le site pour le repas de midi : Pizzas, Tajines, galettes bretonnes à des tarifs accessibles.

La soirée débutera vers 19h30 avec un concert de musique latine «Jano arias Quartette» suivi d’un repas plateau préparé par les agents du service vers 20h.

Deux associations sont partenaires de cette journée : la MAM de St Méard pour la buvette (les recettes seront reversées pour le service ados) et le Club de Gym Evasion Santé Détente de Verteillac pour le repas du soir (les recettes seront reversées à la CCPR).

**7 / Présentation du projet d’un stagiaire**

**Chantier International**

Actuellement étudiant en Carrières Sociales – Gestion Urbaine à l’IUT de Périgueux, un stage de deuxième année est obligatoire pour finaliser ces études. Il consiste à la réalisation ou la pérennisation d’un projet.

La Communauté des Communes du Pays Ribéracois est dans l’intérêt de ces études.

En discutant avec Julia Mortier, coordinatrice de ce stage, nous avons eu une idée commune : la volonté de réaliser un Chantier International sur la Communauté de Communes.

Un chantier international regroupe des jeunes volontaires de divers horizons qui vont contribuer à l’utilité collective par des thématiques qui peuvent être très variées.

Ce projet s’insère dans une volonté de créer une dynamique locale, de créer des mobilités pour les jeunes et de créer de nouvelles opportunités. Ce projet pourrait se faire en partenariat avec Concordia qui porterait le projet.

**8 / Subventions : Ecoles et Ribcar**

**Rib’Car**

Nous avons une demande de subvention de l’association Rib’Car du lycée professionnel de Ribérac.

Dans le cadre du projet « Challenge Educeco » : compétition automobile éducative organisé en France depuis 2009, les élèves du LP ont créé un véhicule électrique dont l’objectif est de parcourir une distance imposée à une vitesse moyenne de 25km/h avec une moindre consommation d’énergie. Ils présenteront fin mai comme chaque année leur véhicule à Valencienne

Le Conseil Communautaire a voté une enveloppe de 1 000€ pour des subventions au secteur jeunesse. Nous avons donc la possibilité de proposer une subvention pour cette association. La commission propose 600€.

**Ecoles**

Rappel : Le calcul pour les subventions école se fait toujours de de la façon suivante :

* Pour les écoles hors Ribérac : 625€ par classe et 27€ par élève de classe élémentaire et 10€ par élève de classe maternelle
* Pour les écoles de Ribérac (plus proche des spectacles, du cinéma et de la piscine) : 500€ pour les Beauvières / 1250€ pour Ferry et 27€ par élève de classe élémentaire et 10€ par élève de classe maternelle

La subvention est versée, suivant la demande des enseignants, à l’amicale laïque, si celle-ci est partenaire de l’école ou à la coopérative scolaire. Dans tous les cas la somme de la subvention doit exclusivement être utilisée pour l’école.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ORGANISME** | **Subvention 2017** | **Proposition 2018** |
| AMICALE LAÏQUE DE VILLETOUREIX | **4 966€** | **5 324€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE DE VANXAINS | **1 806€** | **1 940€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE DE ST MARTIN DE RIBERAC | **2 465€** | **2 492€** |
| ASSOCIATION AVENIR (ST VINCENT DE CONNEZAC) | **3 252€** | **3 087€** |
| AMICALE LAIQUE D'ALLEMANS | **2 465€** | **2 330€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE – ECOLE J.FERRY RIBERAC | **6 650€** | **6 920€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE – ECOLE MATERNELLE RIBERAC | **1 560€** | **1 400€** |
| AMICALE LAIQUE DE BERTRIC BUREE | **1 720€** | **1 843€** |
| ASSOCIATION DES ECOLES DES HAUTS DE DRONNE | **4 432€** | **4 486€** |
| AMICALE LAÏQUE DE VERTEILLAC SECTION ECOLE | **3 466€** | **3 630€** |
| FOYER SOCIO EDUCATIF –APE DE GRAND BRASSAC | **805€** | **785€** |
| AMICALE LAÏQUE DE ST PAUL | **1 057€** | **1 084€** |
| FOYER RURAL DE TOCANE COOPERATIVE SCOLAIRE ELEVES PRIMAIRE | **3 684€** | **2 627€** |
| AMICALE LAÏQUE DE L’ECOLE DE CERCLES | **1 246€** | **1 030€** |
| LISLE AUX ENFANTS (ECOLE MATERNELLE) COOPERATIVE SCOLAIRE | **1 610€** | **1 570€** |
| AMICALE LAÏQUE AVENIR DE LA NIXONNE ECOLE DE CHERVAL  | **795€** | **885€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE – PAUSSAC LAND | **1 009€** | **945€** |
| AMICALE LAIQUE DE LA TOUR BLANCHE | **903€** | **970€** |
| FOYER SOCIO EDUCATIF DE CELLES | **2 492€** | **2 438€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE DE L’ECOLE MATERNELLE DE TOCANE | **2 525€** | **2 724€** |
| COOPERATIVE SCOLAIRE DE MONTAGRIER | **2 681€** | **2 708€** |
| COOPERATIVE DE L’ECOLE ELEMENTAIRE DE LISLE | **3 360€** | **3 333€** |
| **Total** | **57 144€** | **54 551€** |

Le montant total des subventions 2018 est arrêté à la somme de 54 551€ pour les écoles publiques de la CCPR.

**Forfait communal**

Pour l’année scolaire 2018,  il est proposé de fixer la participation de la CCPR à l’école Notre Dame à 51 480€ c’est-à-dire 585 € X 88 élèves.

**Autre demande : Petits Poux et Compagnie**

Demande de l’association Petits poux et Compagnie de Champagne Fontaine. Cette association a créé une médiathèque ouverte les mercredis après-midi à Champagne. Elle a pour objectif de d’organiser des activités ou évènements culturels et/ou de loisirs pour les enfants, les familles sur Champagne-fontaines et les communes limitrophes

Cette association n’ayant pas un rayonnement intercommunal la commission décide de ne pas attribuer de subvention.

**9 / Questions diverses**

**Sorties culturelles**

Dans le cadre des sorties culturelles pour les familles nous proposons le 1er juin à Mensignac, un spectacle de cirque actuel proposé au festival de la Vallée.

Tarifs proposés :

* Moins de 12 ans : 5€
* Adulte : 8€

**Pré inscriptions**

Comme nous l’avons déjà signalé nous rencontrons des problèmes de réservation pendant les vacances et particulièrement l’été.

Les parents préinscrivent leurs enfants, sans que ces derniers soient présents les jours prévus et ce sans prévenir. L’écart entre le prévisionnel et le réel peut être supérieur à 20 enfants soit 2 animateurs prévus pour l’encadrement qui ne sont pas nécessaires.

La commission propose que les absences non excusées soient facturées.

**Conseil des parents**

Nous avons pour projet de mettre en place des conseils de parents pour accompagner les structures péri et extrascolaire avec pour objectif d’intégrer les parents dans la vie quotidienne et dans l’organisation des structures d’accueil.

Vanessa Belair, référente famille, et Béatrice, directrice de Ribérac ont mis en place un questionnaire auprès des familles pour recueillir leurs envies, leurs besoins et leurs propositions. Nous attendons fin mai pour faire la synthèse des retours.

**Animations intergénérationnelles**

Les animations avec les enfants et les personnes âgées des RA et des EHPAD se poursuivent encadrées par Anne Gabard.

Sophie a déjà organisé plusieurs réunion avec de jeunes séniors avec pour objectif de mettre en place des projets avec et pour les séniors hors structure de notre territoire.

**L’après TAP**

Nous avons les validations de l’Education Nationale pour la semaine de 4 jours sur toutes les écoles sauf St Martin et Vanxains (manque de précisions au niveau du compte rendu du conseil d’école). Nous avons contacté M Brevet, secrétaire général de l’inspection de Périgueux : il ne devrait pas y avoir de problème.

**Investissement**

Nous rappelons que chaque année en novembre les enseignants doivent nous faire parvenir leurs demandes en investissement pour l’année suivante. Certains ne le font pas ils ne sont donc pas prioritaires. De plus malgré l’effectif toujours à la baisse il manque des tables et des chaises à chaque rentrée, ce qui reste prioritaire. Nous devons prendre en compte ces paramètres pour la gestion des budgets d’investissement.

Cette année le Conseil Communautaire a voté :

* 35 600€ pour le matériel informatique

Cette année les classes de CE2 seront équipées d’un Vidéo Projecteur Interactif. Nous poursuivons le renouvellement et l’équipement des classes en matériel en état.

* 20 000€ pour le mobilier

Depuis plusieurs années les rideaux tables et chaises sont l’essentiel de notre investissement, nous n’avons pas encore pu contenter toutes les écoles.

* 12 000€ pour les jeux de cour

Depuis deux ans nous investissons dans les jeux de cour pour améliorer l’accueil des maternelles :

* 2016 : Tocane maternelle
* 2017 : Lisle maternelle
* 2018 : deux écoles maternelles ont été refaites par les communes et sont en attente de jeux : St Vincent de Connezac et La Tour Blanche. Un projet en partenariat avec Verteillac est en attente

Trois sols (support de jeux) sont à refaire : Les Beauvières Ribérac (urgent), Ecole maternelle de Tocane (urgent), école primaire de Tocane. Le service technique peut investir 5 000€ dans une de ses écoles (le coût étant de 5 000€ par sol) resterait à financer un sol.